

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA MALADIE COVID-19 -DECONTAMINATION DES AMBULANCES-

Version du 26 mars 2020

La présente note donne les consignes à observer pour le nettoyage et la décontamination des ambulances ayant transporté des malades covid-19

Avant toute chose, il faut savoir que :

Le virus de la maladie COVID-19 est un nouveau virus. Il se propage par les gouttelettes respiratoires d'une personne infectée à d'autres personnes avec lesquelles elle a des contacts étroits, comme les personnes qui vivent ensemble ou qui fournissent des soins.

Le virus peut survivre sur différentes surfaces, mais il peut être détruit par la plupart des produits désinfectants virucides.

L'application d'un désinfectant virucide pour décontaminer une ambulance n'est efficace que si tous les espaces et surfaces de ladite ambulance sont propres ; et ce quel que soit le désinfectant utilisé. Toute désinfection doit être précédée d'un nettoyage.

I. Objectif

La décontamination de l'ambulance consiste à nettoyer et à désinfecter les surfaces ayant été en contact avec le malade.

La décontamination de l'ambulance comprend :

- **le nettoyage** : opération visant à collecter les déchets et à éliminer le maximum de souillures des surfaces (sol, brancard...) ;
- **la désinfection par contact ou voie aérienne** : opération visant à réduire la charge virale résiduelle.

II. Matériel à utiliser :

- EPI complet (blouse, masque FFP2, lunettes, bottes)
- Chiffonnettes à usage unique
- Pulvérisateur manuel
- Détergent-désinfectant (**virucide**) prêt à l'emploi sinon un détergent (savon liquide) et un désinfectant (ex. eau de Javel à 12°C/hl diluée au 1/6ème)
- Papier absorbant pour absorber les liquides biologiques
- Solution hydroalcoolique
- Sacs à déchets (sacs rouges avec pictogramme risque biologique)
- Sacs pour le matériel et le linge réutilisable (sacs jaunes)

III. Technique :

- 1- Rentrer le véhicule au garage de l'établissement sanitaire après évacuation du malade tout en gardant votre EPI ;
- 2- Ouvrir les portes et laisser aérer l'ambulance pendant 30 minutes
- 3- Collecter les déchets dans un sac rouge avec pictogramme risque biologique ;
- 4- Mettre le petit matériel de soins réutilisable pour nettoyage, désinfection et stérilisation éventuelle dans le sac jaune. Assurer vous que ce matériel réutilisable sera acheminé vers l'unité de désinfection-stérilisation de l'établissement ;
- 5- Mettre le linge utilisé dans un autre sac jaune et adresser le à la buanderie de l'établissement avec comme consigne de le nettoyer séparément à plus de 60°C;
- 6- En cas de souillure biologique sur le sol, appliquer du papier absorbant (ou des produits susceptibles d'absorber les liquides biologiques) pour enlever au maximum ces souillures ;
- 7- Si vous utiliser une solution détergente-désinfectante :
 - a. Mettre la solution dans des pulvérisateurs manuels et pulvériser sur toutes les surfaces de l'ambulance et du brancard, en particulier les poignets, les sangles du brancard et tout endroit ayant pu être en contact étroit avec le malade,
 - b. Essuyer et nettoyer les surfaces avec des chiffonnettes,
 - c. Eliminer les chiffonnettes, les gants et autres déchets dans le sac rouge à déchets ;
- 8- Si vous utiliser un détergeant pour le nettoyage et de l'eau de javel pour la désinfection :
 - a. Nettoyer avec des chiffonnettes imprégnées de détergeant toutes les surfaces de l'ambulance et du brancard, en particulier les poignets, les sangles du brancard et tout endroit ayant pu être en contact étroit avec le malade
 - b. Mettre la solution d'eau de Javel à 12°Chl diluée au 1/6ème dans des pulvérisateurs manuels et pulvériser sur toutes les surfaces déjà nettoyées,
- 9- Désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique et remettre de nouveaux gants
- 10-Evacuer le linge, le matériel de soins utilisé et les déchets en respectant les circuits de traitements préconisés par l'établissement hospitalier ;
- 11- Désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique et remettre de nouveaux gants ;
- 12-Remplacer le linge et le petit matériel de soins utilisés.

NB :

1 - La décontamination de l'ambulance, la collecte et le remplacement du matériel de soins réutilisable et du linge ainsi que la collecte et l'évacuation des déchets sont à la charge de l'ambulancier ou de l'aide ambulancier ;

2- La décontamination des ambulances doit être faite au niveau de l'hôpital dans lequel le cas suspect ou confirmé a été évacué.